Se Comprendre

apda
Depuis 1984
Association des personnes avec une déficience de l'audition

Notre CA 2019-2020
Faites la connaissance de nos administrateurs

Pour les proches
Nouveaux guides !

Partenariats avec la France
Toujours solidaires !

Aide à la communication et accompagnement

P.P.: 4373352
Retourner à l'adresse suivante:
7755, 1re avenue
Québec (Québec) G1H 2Y1

Décembre 2019

Heures d'ouverture de nos bureaux

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Avant de vous rendre à nos bureaux, nous vous invitons à prendre rendez-vous en composant le 418-623-5080 ou en nous écrivant à info@apda.ca.

Si nous sommes dans l'impossibilité de prendre votre appel, laissez-nous un message dans la boîte vocale.

Pour les utilisateurs ATS qui souhaitent nous contacter, peu importe le réseau de distribution, nous utilisons le service de relais Bell : 1-800-268-9243.

Merci de votre compréhension !

35 ans

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est heureuse d'accueillir les nouvelles personnes qui se joignent à nous.

Merci de vous impliquer et n'oubliez pas que l'APDA, c'est vous !

Suivez-nous sur FACEBOOK APDA - association des personnes avec une déficience de l'audition

Relation d'aide

N'oubliez pas que vous pouvez toujours communiquer avec nous pour toute demande d'information, d'aide ou de support moral.

N'hésitez pas à nous appeler au 418-623-5080 ou à nous écrire à info@apda.ca

Équipe de recherche et de rédaction :
Kim Auclair, Jeannette Bélanger, Micheline Careau, Jacques Carignan, Frédéric Derose-Jacques, Michel Dionne, Pierre-Marc Doucet, Rachel Fillion, Guylaine Gravel, Renée Lecours, Martin Lesage, Marie-Lou Lessard, Ariane Millette, Gilles Nolet, Nancy Porter, Louise Prévost, Marie-Hélène Tremblay, Rémi Vachon, Anne-Sophie Verreault.

Collaborateurs : Alexandre Acre-Moreau, Myriam Brunelle, Ann-Katherine Langlois, Nathalie Savard, Amélie Smith.

Photographies : APDA, Kim Auclair, AuditionSolidarité, Frédéric Derose-Jacques, Geneviève Saint-Germain, Anne-Sophie Verreault.

Impression : Les Copies du Pavois.

Dépôt légal :
ISSN 1703-3608
Bibliothèque nationale de Québec 2019
Bibliothèque nationale du Canada 2019

Le magazine *Se Comprendre* est publié par l'Association des personnes avec une déficience de l'audition à l'attention de ses membres et des intervenants du milieu de la surdité.
Les articles peuvent être reproduits à condition d'en indiquer la source. Les auteurs des articles conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour nous joindre :
Association des personnes avec une déficience de l'audition
7755, 1ère avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1
Téléphone: 418-623-5080 | info@apda.ca | www.apda.ca

Membres du conseil d'administration de l'APDA :
Gilles Nolet, président
Nancy Porter, vice-présidente
Guylaine Gravel, trésorière
Micheline Careau, secrétaire
Renée Lecours, administratrice
Frédéric Derose-Jacques, administrateur
Pierre-Marc Doucet, administrateur
Martin Lesage, administrateur
Michel Dionne, administrateur

Employées (par ancienneté) :
Directrice : Marie-Hélène Tremblay
Coordonnatrice des activités : Anne-Sophie Verreault
Chargée de projet : Chantal Fortin
Agente de communication : Kim Auclair
Chargée de projet et psychologue : Rachel Filion
Coordonnatrice des activités : Marie-Lou Lessard

Sommaire

4 **Aide à la communication /** *Nouveau service d'accompagnement et d'aide à la communication*

5 **Espace membres /** *Témoignages du service d'aide à la communication*

7 **Ça bouge à l'association /** *L'équipe s'agrandie, nouveau conseil d'administration, partenariats France-Québec, retour sur le 35e anniversaire*

12 **Défense des droits /** *Texto 911*

13 **Pour les proches /** *Bien accompagner et lancement du guide*

16 **D'une oreille à l'autre /** *Retour sur les missions*

18 **Où sortir sans limites ? /** *Avec un implant cochléaire*

19 **Livres**

20 **Maladie de Ménière /** *Sentiment d'impuissance, rééducation vestibulaire*

Éditorial

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis 2015, l'APDA offre de l'accompagnement aux rendez-vous importants pour soutenir la communication des personnes malentendantes. Ce service est devenu possible grâce à une équipe de bénévoles qui avait été formée spécialement pour le fournir. Cette équipe bénévole a fait un travail extraordinaire. Depuis 2018, la demande augmente très rapidement, faisant suite à l'expansion de notre organisme, et nous avons constaté à plusieurs reprises que le service ne pouvait plus être offert que par des bénévoles, puisqu'il exigeait une responsabilité plus importante. Considérant cette responsabilité accrue, nous avons donc pris la décision de l'offrir par l'intermédiaire de nos employées. Cependant, pour offrir nos disponibilités, nous avions besoin d'un petit coup de pouce à l'intervention. Un don d'une fondation ainsi qu'une subvention salariale d'Emploi-Québec nous ont permis d'embaucher Marie-Lou, qui vous sera présentée dans le magazine.

Ces nouveautés dans nos services nous ont amenées à vous parler du service d'accompagnement et de l'importance de l'aide à la communication pour les personnes malentendantes.

Parmi toutes les aides à la communication, nos proches sont des aidants essentiels. C'est pourquoi nous avons réalisé un guide pour les proches. Car eux aussi ont souvent besoin de points de repère pour accompagner et aider à mieux se comprendre. Rachel Filion lancera le Guide pour les proches le 13 décembre prochain ; il est déjà disponible en ligne, vous en saurez plus dans les pages qui suivent...

Dans ce magazine, j'ai aussi le plaisir de vous présenter notre nouveau conseil d'administration qui est impliqué à 200 % ! Nos collaborateurs bénévoles nous livrent de touchants témoignages de leur expérience des missions « D'une oreille à l'autre ». Et j'ai le plaisir de vous partager notre expérience de collaboration avec la France.

Pour poursuivre toutes ces belles actions et notre mission, nous vous offrons un cadeau qui encourage votre engagement à l'APDA ! En effet, pour la période des fêtes, pour chaque don de 25 $ un cadeau à l'effigie de l'APDA vous sera remis. Vous recevrez aussi un reçu de charité et votre cœur sera sur notre arbre des donateurs.

Merci infiniment de votre implication au sein de notre association !

Bonne lecture !

Nouveau service d'accompagnement et d'aide à la communication

PAR MARIE-LOU LESSARD, COORDONNATRICE DES ACTIVITÉS

Vous êtes anxieux à l'idée de vous rendre à votre rendez-vous ? Vous avez parfois de la difficulté à comprendre tout ce qui vous est dit d'important lors d'une rencontre et vous n'arrivez plus à vous concentrer lorsqu'un professionnel de la santé vous communique des informations essentielles ?

Ne vous cassez plus la tête, puisque nous avons une solution pour vous ! En effet, l'APDA offre désormais un service d'accompagnement et de soutien à la communication. Autrefois offert par nos bénévoles, ce service sera dorénavant pris en charge par l'une de nos employées.

Lors d'un rendez-vous prévu pour lequel vous souhaitez être certain de bien saisir toute l'information qui vous sera fournie, nous pourrons vous accompagner. Notre coordonnatrice des activités vous rejoindra directement au lieu du rendez-vous et sera présente tout au long de la rencontre pour prendre des notes. De cette façon, vous pourrez vous concentrer davantage sur vos autres stratégies de communication et avoir l'esprit tranquille, sachant que vous recevrez toute l'information pertinente. Une fois le rendez-vous terminé, nous vous remettrons toutes les notes prises au cours de la rencontre et vous pourrez prendre le temps de relire tout ce qui vous aura été dit par le professionnel en question. Vous pourrez également avoir l'esprit tranquille sachant que tout sera fait avec la plus grande discrétion et que toutes les informations resteront confidentielles.

Pour avoir accès à ce service simple et efficace, vous n'avez qu'à contacter Marie-Lou Lessard par téléphone au 418-623-5080 ou par courriel à coordo@apda.ca. Vous pourrez alors fournir toutes les informations pertinentes quant au rendez-vous, soit la date, l'heure et le lieu. Il est toutefois important que vous nous contactiez 48 heures ouvrables à l'avance afin d'avoir accès au service. Toute demande faite après le délai exigé pourrait être refusée. De plus, il faut tenir compte du fait que nous n'offrons pas un service de transport.

N'hésitez donc pas à communiquer avec nous pour ainsi profiter de ce service d'accompagnement et de soutien à la communication. Ne laissez plus vos difficultés de compréhension encombrer vos rendez-vous. C'est avec plaisir que nous vous aiderons !

Témoignages du service d'aide à la communication

Nous avons eu la chance de rencontrer Guylaine Gravel, membre de l'APDA depuis bientôt 5 ans, trésorière aux CA et Ambassadrice Québec pour Oticon, afin de discuter de son expérience en tant qu'accompagnatrice. Guylaine, qui vit avec une surdité complète de l'oreille droite depuis maintenant 35 ans, a su s'adapter au fil du temps aux divers obstacles que la vie lui présentait, entre autres grâce à la lecture labiale et à son ancrage osseux, qu'elle possède depuis maintenant 3 ans. Ayant suivi des cours de communication, elle réalise la complexité engendrée par la communication et elle comprend bien l'importance d'entendre et de trouver des solutions pour s'y aider. La santé d'une personne qui n'entend pas et qui s'isole peut dégénérer rapidement ; il est donc essentiel pour Guylaine d'aider et de guider les autres vis-à-vis les nouvelles technologies, qui ne sont malheureusement pas accessibles à tous. Ces technologies ont complètement changé la vie de notre bénévole, surtout quant à ses relations, et, se sentant privilégiée, elle croit fermement qu'il est important d'apporter un support aux gens affrontant les mêmes difficultés. Ayant connu le monde des malentendants et ayant désormais la chance de bien entendre, Guylaine est une accompagnatrice qui apporte non seulement un certain soutien à la personne en question, mais qui conseille également les gens la côtoyant. En effet, ces derniers peuvent parfois faire preuve d'incompréhension face à la situation et ont besoin d'être guidés afin de mieux agir avec une personne malentendante. Se sentant bénie par ce que la vie lui a offert, elle offre son temps bénévolement aux gens dans le besoin en leur apportant une présence humaine et chaleureuse. Toutefois, elle conseille aux bénévoles de bien connaître leurs limites afin de ne pas s'épuiser. Être accompagnatrice est quelque chose qui devrait se faire naturellement et qui ne devrait jamais être perçu comme une corvée.

- **Entrevue réalisée par Marie-Lou Lessard avec Guylaine Gravel**

Les points positifs ont été la qualité de l'accueil avec laquelle j'ai été reçu à l'APDA, la complaisance et la rapidité avec lesquelles Marie-Hélène et Anne-Sophie, prises de court, ont su me répondre malgré l'urgence de la situation en m'offrant et activant différentes alternatives pour atténuer les limites de mon handicap devant la Cour en me représentant moi-même. Système d'aide à l'audition et interprètes oralistes m'ont été alors proposés. Que s'est-il passé ce fameux 13 septembre 2018 ? Vu ma demande tardive, je dois dire, question de lecture labiale, que nous n'avions pas eu la possibilité d'une première rencontre avant de nous présenter devant la Cour. Je devais quand même tenter ma chance. Évidemment, n'étant pas un adepte de l'interprétariat oraliste, ça n'a pas été un succès. Je me fiais davantage à mes prothèses auditives. Comble de malheur, personne du personnel de la Cour ce fameux jour ne savait comment activer le fonctionnement du système d'aide à l'audition et ne semblait être sensibilisé à la condition des malentendants. À cela s'est ajoutée l'attitude négative de la juge envers mes accompagnatrices et moi-même. Ç'a été le bouquet ! Relevant le défi, l'APDA a été vraiment, malgré les circonstances, à la hauteur de sa MISSION. Un gros MERCI à l'APDA. La leçon que j'en retire, c'est qu'il faut, en matière de justice, continuer au nom des personnes atteintes d'une déficience auditive, entre autres à se battre, à revendiquer l'élargissement et l'application de nos droits selon les articles des différentes Lois et Chartes, à sensibiliser de façon URGENTE toute la magistrature et son personnel. Lésé dans mes droits, je m'y suis engagé ! Dur d'oreille, mais pas de compréhension.

- **Jacques Carignan**

Témoignages

J'ai demandé de l'accompagnement pour un procès simple. Je voulais seulement comprendre au Tribunal de la Régie du Logement. J'ai eu l'aide de l'association. Anne-Sophie s'est proposé de venir avec un ordinateur pour écrire ce qui se disait. Merveilleux ! La suite du procès, c'était pendant l'été. L'association était fermée. Anne-Sophie a donc fait les démarches auprès de la personne responsable à la Régie du logement, maître Jean-Sébastien Landry, pour que j'obtienne de l'aide. On a passé à la vitesse supérieure. Voici comment cela s'est passé... Christophe Bolduc, sténographe professionnel, est devant moi ; devant monsieur le juge est posé un écran de 17,5 cm. Tout va vite. Lever les yeux ou regarder celui qui parle devient impossible. Il ne faut pas laisser l'écran des yeux. On ne peut pas lire et regarder dans la salle en même temps. Trois fois, les procès ont été instruits devant l'Honorable Juge Philippe Morissette. Avec surprise, M. Le Juge s'assure qu'on a compris. Il voit défiler l'écran devant lui, en même temps que nous. Alors M. Le Juge sait quand on a compris ou pas compris. C'est une attitude active bien intentionnée. C'est remarquable qu'un magistrat veille à ce que tous comprennent bien ce qui se dit. Je n'ai que des bons mots pour l'association, son personnel bienveillant et tous ceux qui collaborent avec le système de justice pour les malentendants. Je ne peux dire que mille fois merci.

- **Rémi Vachon**

Comme vous le savez, l'APDA offre un service d'accompagnement pour les personnes malentendantes. J'ai personnellement profité de ce service et je peux affirmer que j'ai été enchantée. J'avais un rendez-vous avec un hématologue et je pouvais m'attendre à recevoir une bonne ou une mauvaise nouvelle. Malgré le fait que je pouvais entendre correctement ce que disait le médecin, je préférais avoir une accompagnatrice. Étant donné les nombreuses explications et considérant le stress que nous subissons en pareilles circonstances, il se peut que nous oubliions certaines informations. Mon accompagnatrice a écrit tout ce que le médecin disait. À la fin de la rencontre, elle m'a remis ses notes, après avoir vérifié que je comprenais bien son écriture. J'ai relu ses notes, une fois rendue à la maison, et j'ai réalisé que, déjà, j'avais oublié des informations. Comme mon accompagnatrice avait tout noté, je me suis sentie en sécurité. Je dois retourner voir l'hématologue prochainement et j'ai déjà réservé la même accompagnatrice. N'hésitez pas à faire appel à ce service. Tout est confidentiel. Que ce soit pour un rendez-vous médical, à la banque, chez un notaire, etc., vous vous faciliterez la vie en ayant recours à ce service offert gratuitement par votre association.

- Louise Prévost (photographiée en page couverture)

À vous que j'ai rencontrés alors que j'étais accompagnatrice bénévole. J'ai eu la chance de connaître de très belles personnes ayant des déficiences d'audition. C'est principalement dans les hôpitaux et les cliniques que je vous ai accompagnés, des endroits où il n'est pas toujours facile d'entendre son nom au micro ni de suivre les explications d'un médecin ou d'une autre personne. Je vous dis « merci » de m'avoir donné de beaux modèles de résilience face aux difficultés auxquelles vous devez faire face chaque jour et dans plusieurs situations. Et je souhaite que les organisations publiques vous facilitent de plus en plus la vie.

- **Jeannette Bélanger**

L'équipe s'agrandie

PAR MARIE-LOU LESSARD, COORDONNATRICE DES ACTIVITÉS

Bonjour à tous ! Je m'appelle Marie-Lou Lessard et j'ai nouvellement été engagée comme coordonnatrice des activités par l'APDA.

Pour vous présenter brièvement mon parcours professionnel, j'ai travaillé au service à la clientèle pendant plus de 10 ans pour divers employeurs. J'ai également voyagé à l'étranger, entre autres au Brésil et en Nouvelle-Zélande, où j'ai pu obtenir de belles expériences de vie. Et au cours de ma dernière année d'étude, j'ai travaillé comme directrice à la production braille pour Braille Jymico. J'ai maintenant la chance d'avoir mon baccalauréat en études internationales et langues modernes et d'avoir acquis quelques belles années d'expérience de travail. Au fil du temps, j'ai eu l'opportunité de côtoyer des gens et de travailler pour diverses entreprises qui m'ont beaucoup appris et qui m'ont permis de devenir la femme que je suis aujourd'hui.

Je m'embarque maintenant dans cette belle aventure qu'est l'APDA et j'ai bien l'impression qu'avec vous, je serai en mesure d'acquérir de belles années d'expérience et de m'épanouir professionnellement. De plus, j'aurai le plaisir de travailler au sein de l'organisme, de faire de belles rencontres et de participer avec vous à l'accomplissement de sa mission. Finalement, je tenterai d'apporter le meilleur de mes connaissances à l'équipe de travail de l'APDA, de contribuer à son succès et d'y ajouter mon grain de sel. Je suis très fière de maintenant faire partie de cette équipe dynamique et novatrice. Au plaisir de faire votre connaissance !

À l'APDA, on est bien entourés

PAR ALEXANDRE ACRE-MOREAU, PERSONNE RESSOURCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Étant nouvellement finissant en relations publiques à l'Université Laval, j'ai eu durant mon parcours scolaire la chance d'occuper différents postes de gestionnaire et de directeur au sein de diverses organisations sans but lucratif. L'implication sociale a, pour moi, toujours été ma plus grande source de fierté et d'accomplissement.

Rejoindre les rangs de l'équipe administrative de L'APDA est pour moi une occasion en or de partager mon capital intellectuel acquis durant mes années d'études. Je considère aujourd'hui l'implication sociale comme un devoir citoyen. En tant qu'entrepreneur, j'ai compris l'importance d'utiliser les forces de chacun afin de faire rayonner un projet. Chaque personne détient une couleur qui lui est propre. C'est lorsqu'on unifie les idées de tous qu'on en retire le plein potentiel.

Je me considère donc comme honoré de pouvoir travailler au sein d'un Conseil d'administration aussi généreux, impliqué et intelligent qu'est celui de l'APDA. Le bien-être de ses membres est définitivement la valeur centrale de l'organisation. Je ne pouvais donc pas faire autrement que de m'y impliquer en contribuant par mes idées.

Notre conseil d'administration 2019-2020

Gilles Nolet — Président
Je suis sourd de naissance. J'ai connu l'association en 1986, où j'ai appris les stratégies de communication et découvert les aides à la communication qui ont changé ma vie. C'est pour aider et défendre la cause des personnes sourdes et malentendantes que je m'implique dans l'association depuis 33 ans maintenant. Cette implication a donné un véritable sens à ma vie. Merci APDA.

Nancy Porter — Vice-présidente
Je pense que je suis née avec le besoin d'aider l'autre. Éducatrice spécialisée en centre d'accueil et par la suite en milieu scolaire pendant 33 ans, j'ai dû prendre ma retraite plus tôt (maladie de Ménière). J'ai donc poursuivi ce besoin en créant un groupe pour cette maladie. L'APDA a été et est pour moi une source d'accomplissement, un milieu où je sens que j'apporte ma contribution et où je me suis attachée aux membres. C'est le troisième milieu dont je suis membre d'un CA.

Micheline Careau — Secrétaire
Je suis une personne entendante. Je participe à l'APDA depuis 33 ans. Mon statut a évolué au fil des amendements aux règlements : j'ai été conjointe, bénévole, membre associée et enfin membre. Je siège au conseil d'administration depuis 2013 et j'y occupe le poste de secrétaire depuis 2017. Notre engagement à l'APDA fait partie de notre mission de vie de couple.

Guylaine Gravel — Trésorière
Je suis sourde de mon oreille droite depuis l'âge de 20 ans. Cet handicap m'isolait et m'affectait beaucoup. J'ai progressivement surmonté les obstacles avec détermination, notamment en apprenant à lire sur les lèvres. Accepter de se voir implanter un ancrage osseux a été une étape importante pour moi. Maintenant, je veux partager mon expérience et les aspects positifs de ma surdité. Je souhaite aider les membres de l'APDA à entretenir leur mémoire auditive et à améliorer leur lecture labiale. Passionnée de comptabilité, je suis maintenant trésorière de l'APDA depuis 3 ans.

Frédéric Derose-Jacques — Administrateur
Bien que je possède un baccalauréat en traduction de l'Université Laval, je me suis vite distancé de ce milieu pour me lancer dans ma vraie passion : la vie communautaire. Je suis un homme profondément altruiste et à l'écoute des autres. Ancien coordonnateur aux activités de financement pour la Société canadienne de la sclérose en plaques, j'ai décidé de montrer l'exemple et de donner, moi aussi, de mon temps à une cause qui m'est chère.

Michel Dionne — Administrateur
Je suis natif et habitant de l'île d'Orléans depuis décembre 1961. Électricien de formation en retraite (invalidité suite à un accident au travail), je dispose de temps et désire m'investir dans certaines activités, tels les clubs optimiste depuis 34 ans à l'île d'Orléans (membre fondateur) et depuis deux ans à Saint-Émile, où j'ai été sollicité pour aider lors du 35e de l'ADPA que je ne connaissais pas et qui me rejoint par ma surdité à l'oreille gauche. Ayant été invité par Mme Micheline Careau à joindre les rangs de l'association, c'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation et que je tenterai d'être utile au meilleur de mes connaissances et talents.

Pierre-Marc Doucet — Administrateur
Je me suis toujours impliqué à l'école ou dans la société. Urbaniste de formation, je suis propriétaire de l'entreprise PM-Ö – Terroirs et distinction (connus sur le nom Lökkö – Localement délicieux). J'ai connu l'APDA par l'entremise d'une de ses membres, Kim Auclair. En tant qu'entrepreneur, je trouve essentiel de s'impliquer dans sa communauté. Trois valeurs essentielles de mon entreprise s'entrecroisent avec l'APDA. Elles sont : simplicité et authenticité, implication économique, sociale et communautaire, puis coopération et entraide.

Renée Lecours — Administratrice
Titulaire d'un baccalauréat en ergothérapie et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA), je possède 35 années d'expérience professionnelle, dont plus de 15 ans dans des postes de gestion. J'ai acquis mon expérience dans le réseau de la santé et dans la fonction publique. Durant toute cette période, j'ai été impliquée à plusieurs reprises dans les programmes de santé et services sociaux concernant les personnes ayant une déficience auditive, citons : ministère de la Santé et des Services sociaux, Office des personnes handicapées du Québec, Régie de l'assurance maladie du Québec et le Protecteur du citoyen.

Martin Lesage — Administrateur
Je m'appelle Martin Lesage, je travaille en informatique depuis 1999 pour l'Autorité des marchés financiers. J'ai connu l'APDA étrangement en participant à une étude menée par une université concernant l'utilisation des technologies avec une déficience auditive. J'étais justement à la recherche d'une cause ou d'un organisme afin de pouvoir m'impliquer bénévolement. Dès mes premiers échanges avec l'APDA, j'ai tout de suite eu un sentiment d'appartenance et j'ai eu envie d'en faire partie et d'y apporter mon grain de sel.

Créer des partenariats durables et solidaires avec la France, oui c'est possible !

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis 2018, l'APDA a développé un partenariat avec AuditionSolidarité en France. Ce que ce partenariat nous a apporté ? Énormément ! En fait, nous n'aurions jamais pu offrir autant d'aide aux Québécois qui n'ont pas accès à une deuxième prothèse auditive ou aux aides de suppléance à l'audition sans le soutien de nos cousins d'Europe ! AuditionSolidarité nous offre généreusement ses conseils, son appui et son expertise avec cœur depuis plus d'un an et demi ! C'est une avec une immense gratitude que je suis allée présenter les fruits de notre collaboration lors du Week-End Solidaire, qui se tenait à Bordeaux. Lors de ce rassemblement des mécènes d'AuditionSolidarité, j'ai rencontré des gens de cœur, des gens qui placent le bonheur d'entendre et la générosité humaine au cœur de toutes leurs actions. C'était l'occasion de leur dire un immense MERCI et surtout de réfléchir de quelle façon nous pouvions poursuivre nos collaborations et de connaitre l'ensemble de leurs réalisations depuis 2 ans.

Pour rendre cette expérience en France encore plus enrichissante pour l'APDA, nous avons aussi été invités à rencontrer l'organisme Journée Nationale de l'Audition France à Lyon. Cette rencontre nous a permis d'échanger sur les pratiques de la Journée Nationale de l'audition en France, de développer nos liens et de discuter des possibilités de développer un projet pilote au Québec pour déployer autrement la JNA Québec pour l'année 2020. Des discussions sont en cours pour débuter les travaux dès décembre 2019… À suivre… Ces deux expériences nous ont permis de mieux connaître les pratiques de la France en matière de santé auditive et de nous inspirer de nos cousins pour offrir à nos membres et à la population une expertise supplémentaire afin de rendre la santé auditive plus accessible et pour faciliter l'accès aux soins de santé.

Un 35e rempli d'espoir

PAR FRÉDÉRIC DEROSE-JACQUES, ADMINISTRATEUR

Le 21 septembre dernier se tenait le 35e anniversaire de l'APDA à la toute nouvelle Maison de l'audition. Cet événement avait pour but un retour sur les nombreuses initiatives mises en place par l'organisme depuis sa création, mais il se voyait également être un hommage aux hommes et femmes qui ont fait de l'APDA l'organisme fleurissant qu'il est aujourd'hui.

Grâce aux nombreux partenaires financiers, qui ont depuis le début appuyé l'événement, nous avons pu offrir une journée haute en couleur aux 90 personnes qui s'étaient déplacées.

Une magnifique exposition permettait de voir en texte et en photo le long chemin parcouru par l'organisme depuis ses modestes débuts. S'en sont suivis un copieux repas et une cérémonie de sabrage de champagne aussi comique que touchante.

Nous voulons remercier tous les membres, bénévoles, partenaires et organisateurs, qui ont fait de cette journée un moment phare dans la longue et prospère histoire de l'APDA.

Merci à nos partenaires majeurs

oticon MEDICAL

Desjardins Caisse de Charlesbourg

GROUPE LAVOIE PHARMACIES Affilié à UNIPRIX

Le texto au 911

PAR ANN-KATHERINE LANGLOIS, CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION, DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE, SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE QUÉBEC

Lancé à l'échelle provinciale le 1er décembre 2015, le service T9-1-1, destiné aux personnes sourdes, ayant une déficience auditive ou possédant un trouble de la parole, permet aux utilisateurs de communiquer par message texte avec les centres d'appels, leur fournissant ainsi un accès amélioré au service 9-1-1.

Pour avoir recours à ce service, il faut disposer d'un appareil cellulaire compatible et s'inscrire auprès de son fournisseur de services sans fil.

Lorsqu'un utilisateur du service compose le 9-1-1 à partir de son cellulaire, il n'a pas besoin de parler, puisque le téléphoniste du centre d'appels reçoit un message lui indiquant de communiquer par texto. Il est primordial d'indiquer son emplacement exact ainsi que la nature de la situation d'urgence dès le premier message. Les textos doivent être brefs et concis, et il est important de ne pas utiliser d'abréviations afin que le dialogue soit le plus clair possible. Plus le message est précis, plus rapidement de l'aide pourra être envoyée.

La procédure du T9-1-1 est testée tous les jours afin de s'assurer de son bon fonctionnement. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre fournisseur, ce service est tout à fait gratuit !

Service régional
d'interprétariat de l'Est du Québec inc.

Nous offrons des services d'interprétation visuelle (orale, LSQ et tactile)
aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et entendantes

L'humain au coeur des communications !

Faire une demande
>Demandes acceptées du lundi au vendredi
>8h à 17h
>Faites votre demande rapidement, les places s'envolent vite!
>Service d'urgence
>24h par jour
>7 jours par semaine

SRIEQ

Régions desservies
> Bas-Saint-Laurent
> Saguenay-Lac-Saint-Jean
> Capitale-Nationale
> Mauricie-Centre-du-Québec
> Côte-Nord
> Gaspésie
> Chaudière-Appalaches

Service d'urgence
24 heures sur 24 / 7 jours sur 7
Pour la police, l'hôpital et la DPJ

9885, boul. de l'Ormière
Québec (Qc) G2B 3K9
418 622-7448
1 866 628-7448
418 622-1037
1 800 268-1037
Textos
581 578-0667
srieq@bellnet.ca
www.srieq.ca

Comment bien accompagner notre proche malentendant ?

PAR RACHEL FILION, PSYCHOLOGUE ET CHARGÉE DE PROJET

Quand notre proche a une perte auditive, il est difficile de savoir comment agir tout en respectant nos limites et celles de notre proche. Voici quelques pistes pour vous aider à trouver le juste milieu.

Tout d'abord, cherchez à avoir une discussion franche sur le vécu de votre proche avec sa perte auditive. De cette manière, vous pourrez comprendre un peu mieux sa réalité et savoir dans quels contextes votre proche a des difficultés à comprendre. Vous pourrez aussi lui demander quelles adaptations il pourrait avoir besoin de votre part. En connaissant mieux sa situation, il sera plus facile pour vous de savoir quand et comment intervenir. Cela vous permettra d'économiser votre énergie en l'investissant au bon moment et de la bonne manière. N'hésitez surtout pas à rediscuter de ces aspects de temps en temps, et prenez le temps de vérifier si ce que vous avez fait a été aidant pour votre proche malentendant. En effet, dans le cas d'une surdité progressive, les capacités auditives et les besoins communicationnels de votre proche malentendant évolueront dans le temps.

Prenez également le temps d'apprendre et de pratiquer les différentes stratégies de communication (énumérées dans le guide pour les proches). Bien que ces stratégies puissent ne pas être naturelles de prime abord, elles peuvent faire partie de vos habitudes si vous y recourez assez souvent. Commencez par une ou deux stratégies, puis ajoutez-en au fur et à mesure qu'elles sont acquises. Je comprends qu'elles peuvent vous sembler énergivores, mais elles vous épargneront au moins la frustration de faire face à un mur d'incompréhension et vous maintiendrez une relation plus satisfaisante de cette façon !

Vous pouvez également soutenir votre proche d'une manière indirecte en encourageant les gens qui ne connaissent pas la surdité à s'adresser directement à votre proche malentendant. En effet, les gens qui ne connaissent pas les besoins communicationnels d'une personne malentendante ont souvent tendance à se tourner vers la personne qui entend bien lorsqu'il y a une incompréhension. En redirigeant l'interlocuteur vers la personne malentendante, tout en lui donnant quelques conseils, cela améliore l'estime de soi de votre proche malentendant et lui redonne confiance !

Soyez également à l'affût de vos limites au niveau de votre énergie et de l'intensité de vos émotions. En effet, si vous vous sentez trop fatigué ou malade pour offrir le soutien dont votre proche pourrait avoir besoin, il est important de l'en informer et de trouver une solution ensemble (comme déléguer l'accompagnement à quelqu'un d'autre, etc.). Prenez ensuite le temps qu'il faut pour vous reposer et vous ressourcer. C'est la même chose pour les moments où vous êtes trop émotif pour être en mesure d'utiliser les stratégies de communication. Dans ces moments, il est préférable d'aviser votre proche malentendant que vous vivez trop d'émotions (colère, frustration, impatience, anxiété, etc.) pour pouvoir bien communiquer et que vous préférez reporter la discussion à plus tard, quand vos émotions seront moins intenses. En effet, si vous essayez de discuter quand vous êtes impatient, vous pourriez avoir tendance à parler plus vite ou à marmonner, ce qui augmente le risque que votre proche malentendant ne comprenne pas. Cela peut ensuite créer une frustration supplémentaire à celle que vous ressentez déjà, rendant la situation très tendue entre vous deux, et cela peut dégénérer en conflit.

Lancement du guide Pour les proches

PAR RACHEL FILION, PSYCHOLOGUE ET CHARGÉE DE PROJET

J'ai l'immense plaisir de vous présenter deux nouvelles publications de l'APDA que j'ai rédigées dans le cadre du projet pour les proches, une initiative qui a pu se réaliser grâce à l'aide financière de l'APPUI Capitale-Nationale.

Le premier guide, qui est concis, abondamment illustré et facile à lire, a été créé à l'intention des proches des personnes malentendantes. Dans ce document, vous y retrouverez de l'information sur l'impact de la perte auditive sur la relation, sur les émotions et les deuils vécus par les proches, sur le lien entre une perte auditive non corrigée et le risque de démence, sur l'entretien des prothèses auditives, sur les aides auditives, ainsi que sur les mythes et réalités sur la perte auditive. De plus, vous y retrouverez une page sur les fameuses stratégies de communication que vous pourrez découper et afficher dans votre maison en guise d'aide-mémoire !

Le deuxième guide a été conçu pour accompagner la personne qui animerait des cafés-rencontres pour les proches de personnes malentendantes. Ainsi, pour bien outiller la personne chargée de l'animation, cet ouvrage couvre de nombreux sujets qui pourraient être abordés lors des échanges. Il contient aussi des pistes de discussion, des suggestions d'exercices pour enrichir les discussions et des lectures additionnelles pour approfondir le sujet. Même si ce guide est conçu pour l'animation des cafés-rencontres, il est accessible aux proches et à toutes les personnes qui veulent en savoir plus !

Je profite de cet article pour vous présenter en primeur une partie du contenu du guide pour les proches ! Voici les différents défis rencontrés par les proches de personnes malentendantes. Comme la communication est entravée par la surdité du proche, cela risque de créer plus de bris de communication, des conflits ou des malentendus involontaires. De plus, le proche qui entend bien doit constamment adapter sa façon de communiquer pour être bien compris, ce qui peut créer des frustrations et une certaine impatience de part et d'autre quand la personne malentendante n'a pas compris. Le proche peut aussi être tenté de faire ou de dire des choses à la place de la personne malentendante pour aller plus vite (par exemple, commander au restaurant à sa place), alors que cette dernière serait encore capable de le faire. Le proche qui entend bien peut aussi vivre une certaine anxiété, car il a l'impression qu'il ne peut plus compter sur son proche malentendant en cas de problème.

Le proche qui entend bien peut également vivre des deuils face à la perte auditive de son proche. En effet, il peut arriver que des activités ou des passions qui sont partagées ne soient plus possibles, car le proche malentendant n'en profite plus comme avant (par exemple, le théâtre ou les spectacles d'humour). Il peut aussi vivre un deuil de la normalité — bref, de l'époque où la communication était facile et sans obstacle à sa participation aux activités.

Vous pouvez télécharger ces guides à l'adresse suivante : https://www.apda.ca/pour-les-proches ou les obtenir directement au bureau de l'APDA.

Pour rejoindre Rachel, contactez-la à formation@apda.ca

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
CAPITALE-NATIONALE
INFO-AIDANT
1 855 852-7784
LAPPUI.ORG

WIDEX®
HIGH DEFINITION HEARING

AudiSon
Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes

Merci à tous les partenaires qui font une différence dans la vie d'une personne malentendante.

Mon expérience avec l'APDA

PAR MYRIAM BRUNEL, AUDIOPROTHÉSISTE CHEZ HARMONIE AUDITION

Avoir une perte auditive a de nombreuses conséquences dans la vie quotidienne. Au-delà des symptômes largement connus comme faire répéter et monter le son de la TV, la perte auditive est un véritable fléau dans la qualité de vie. Elle entraîne une perte de confiance, un repli sur soi, une perte d'intérêt pour les situations de groupe, fatigue, stress, frustration. Les risques de maladie d'Alzheimer sont 5 fois plus élevés avec une perte auditive sévère qu'une audition normale. Les risques de démence sont aussi beaucoup plus élevés. La perte auditive provoque aussi plus de risques de chutes, car l'équilibre se fait aussi par le sens de l'audition.

Alors, si vous avez en votre possession une prothèse auditive, n'hésitez pas à la donner à l'APDA. Votre prothèse rendra heureuse une personne dans le besoin. Des professionnels de la santé auditive et des intervenantes de l'association vont s'assurer que vos prothèses tombent entre les bonnes mains de personnes nécessiteuses. Des gens qui habitent dans votre région, des oubliés du système de santé. Je vous invite à déposer vos prothèses dans les cliniques affiliées, proches de chez vous. Les personnes pourront passer un test en audiologie gratuitement et les audioprothésistes de la ville de Québec feront bénévolement leur ajustement.

Je suis heureuse d'apporter ma contribution à cette organisation, de mettre mon eau au moulin. Chacun peut faire son bout de chemin pour que ceux qui en ont besoin en profitent. Merci à l'APDA pour cette belle initiative !!!

Mission « D'une oreille à l'autre », 20 juin 2019

Au Québec, une personne sur 10 souffre de perte auditive. Bien sûr, la Régie d'assurance maladie veille à procurer, à ceux qui sont admissibles, une prothèse auditive. Mais voilà le problème ! Beaucoup de personnes n'ont même pas de quoi se payer un test d'audition (environ 75 $ au privé). D'autres tombent dans les craques de la Régie d'assurance maladie : on peut avoir une réelle perte auditive et de graves problèmes de communication et ne pas être admissible. Si on perd son appareil, la Régie n'en fournira pas une autre. Je vois bien des cas dans ma clinique où la personne est exclue du système de santé et n'a pas les moyens de s'en procurer par elle-même.

Mission Laurier-Station, mai 2019
D'une oreille à l'autre : une si belle façon de donner au suivant.

PAR AMÉLIE SMITH, AUDIOPROTHÉSISTE CHEZ AUDISON

Lorsque j'ai entendu parler de ce projet la première fois, ce fut un coup de cœur instantané. Quelle belle opportunité d'améliorer la vie des gens, une oreille à la fois ! En tant qu'audioprothésistes, nous avons le privilège d'aider les gens quotidiennement. En contribuant à leur redonner le plaisir d'entendre, nous sommes aux premières loges pour témoigner de leur souffrance d'être malentendants, mais surtout du bonheur de les voir retrouver une audition plus fonctionnelle.

Malheureusement, des embûches se glissent parfois entre notre vision et les réalités de la profession. Prenons par exemple le côté écologique. Nous sommes contraints de jeter du matériel à usage unique pour éviter la contamination. Les composantes électroniques ont une durée de vie limitée. Les appareils auditifs évoluent rapidement et sont remplacés à intervalles réguliers. Tout cela est merveilleux pour améliorer la vie des patients et bien prendre soin d'eux, mais qu'en est-il de notre impact sur l'environnement ? Le projet « D'une oreille à l'autre » m'a interpellé par cette opportunité unique de recycler et de redonner vie à des aides auditives qui se seraient sinon retrouvées au dépotoir.

Une autre embûche de notre pratique est l'aspect financier. Le rapport qualité-prix des appareils auditifs s'améliore de plus en plus. On n'a plus besoin de débourser une fortune pour se procurer des appareils qui donnent un excellent rendement. Certains organismes payeurs fournissent même gratuitement des appareils auditifs. Mais encore faut-il avoir le budget ou se qualifier à ces programmes pour se procurer des aides auditives. Encore une fois, « D'une oreille à l'autre » permet de combler ces failles du système de santé, en permettant aux gens plus démunis de se procurer des aides auditives de qualité, même s'ils ne répondent pas aux critères de gratuité des organismes payeurs.

Après le moment des bonnes intentions et des bonnes idées vient le moment de passer à l'action et d'organiser une mission. Quelle belle journée ! Chaque membre de l'équipe AudiSon était fébrile, heureux de s'impliquer dans la communauté, de poser les mêmes gestes mais avec une touche spéciale. L'offre du cœur sans contrepartie, juste pour le plaisir de donner, simplement. Nous avons pourtant reçu bien plus que nous avions pu imaginer. Voir l'appréhension de ces patients se transformer en sourires, ou même en larmes de joie. Leur bonheur de pouvoir enfin entendre et renouer avec leur entourage. Des moments uniques, si touchants et empreints de gratitude, qu'aucun écrit ne saurait transcrire. Un rappel émouvant que chaque petite action, si elle part d'un élan sincère et d'une ouverture du cœur, peut faire la différence dans notre monde qui semble si déconnecté. Merci à l'APDA de nous avoir donné une opportunité différente et si bien organisée, d'avoir contribué davantage aux mieux-être des gens de notre communauté.

Grâce au soutien financier de :

Office des personnes handicapées Québec

Où sortir sans limites avec un implant cochléaire ?

PAR KIM AUCLAIR, AGENTE DE COMMUNICATION

Le 17 septembre dernier, c'était ma chirurgie pour recevoir mon implant cochléaire. L'activation a eu lieu le lendemain matin, soit le 18 septembre. Et, au moment d'écrire ces lignes, je termine ma réadaptation fonctionnelle intensive dans trois semaines.

Une deuxième prise de conscience

Appareillée très tôt dans mon enfance et ayant grandi dans un monde d'entendants, je n'ai jamais été tout à fait consciente de mes difficultés auditives. Ma première prise de conscience a débuté en 2018 en faisant une démarche d'acceptation de ma surdité à l'IRDPQ. Puis, je me suis entourée de personnes vivant des défis similaires aux miens. Et, pour enchaîner dans cette démarche, j'ai accepté un mandat de l'APDA pour le projet « Où sortir sans limites ». Ma deuxième prise de conscience a débuté dès l'activation de mon implant cochléaire. J'ai constaté une grande différence avec mon ancienne audition. J'ai compris l'ampleur du travail à faire pour permettre à mon cerveau de s'adapter à identifier et à comprendre les informations reçues. De plus, mon entourage a été plus sensibilisé à mes défis quotidiens. Surtout, dans les lieux publics.

Un sondage testé et approuvé ! Le sondage visant à mieux connaître les difficultés des personnes malentendantes dans les lieux publics réalisé en octobre 2018 disait vrai. Je le savais. Le fait, toutefois, de revivre plusieurs expériences avec un implant cochléaire m'a permis de valider à nouveau les résultats obtenus. Au 28e jour suivant l'activation, par exemple, je suis allée au Subway. Il y avait beaucoup de monde et pour une raison que j'ignore, je n'étais pas très à l'aise de mentionner ma surdité. Il faut dire que je me sentais stressée puisque les sons d'environnement étaient très forts et agressifs. Encore plus qu'avec mon appareil auditif. Pour m'assurer de comprendre le personnel derrière le comptoir, j'ai dû me concentrer trois fois plus qu'avant. Autrement dit, je ne les quittais pas des yeux. Et même si j'ai pu donner et recevoir ma commande comme désirée, cette première expérience dans ce type de restaurant m'a déçue et je suis revenue chez moi découragée.

Puis, au 60e jour suivant ma réadaptation, j'y suis retournée. Encore une fois, il y avait beaucoup de monde. J'étais angoissée, mais le son m'agressait moins que la première fois. J'ai osé dire dès le départ que j'étais sourde à celle qui prenait ma commande. C'était surtout parce que j'avais de la misère à voir sa bouche à cause du comptoir. Et ce qui s'est produit ensuite m'a tellement touchée. Elle a passé le mot à sa collègue qui allait poursuivre ma commande, et cette dernière l'a aussi fait à son autre collègue. Je me suis retenue pour ne pas verser une larme pour l'attention qu'ils avaient portée à mon égard. C'était la première fois que je vivais une telle expérience. Ça venait de confirmer tout le travail réalisé derrière le projet « Où sortir sans limites » et également l'importance de sensibiliser le personnel en entreprise. D'ailleurs, dans notre guide de bonnes pratiques destiné aux employeurs, vous allez y retrouver ce conseil parmi tant d'autres.

Guide pour les proches

Association des personnes avec une déficience de l'audition
Parution : 2019
Coût : Gratuit (copies disponibles au bureau de l'APDA)

Ce guide, qui est concis, abondamment illustré et facile à lire, a été créé à l'intention des proches des personnes malentendantes. Dans ce document, vous y retrouverez de l'information sur l'impact de la perte auditive sur la relation, sur les émotions et les deuils vécus par les proches, sur le lien entre une perte auditive non corrigée et le risque de démence, sur l'entretien des prothèses auditives, sur les aides auditives, ainsi que sur les mythes et réalités sur la perte auditive. De plus, vous y retrouverez une page sur les fameuses stratégies de communication que vous pourrez découper et afficher dans la maison en guise d'aide-mémoire !

Bien s'équiper en aides auditives

Audition Québec
Parution : 2019
Coût : Gratuit (copies disponibles au bureau de l'APDA)

La brochure « Bien s'équiper en aides auditives » vous guide, une étape à la fois, afin que vous puissiez organiser vos démarches auprès des différents professionnels de la santé auditive et organismes gouvernementaux ou privés impliqués dans le processus d'obtention de vos aides auditives.

Le sentiment d'impuissance !

PAR NANCY PORTER, VICE-PRÉSIDENTE

Comme plusieurs d'entre vous qui avez reçu un diagnostic de la maladie de Ménière, vous avez sûrement ressenti un grand désarroi, voire une grande impuissance. *Que vais-je faire avec ces symptômes ? Que sera ma qualité de vie ? Vais-je encore vivre de foudroyants vertiges ? Vais-je être capable de conserver mon travail ? Je me sens si seul.e, je ne connais personne qui a cette maladie. Qui peut m'aider ? Oh secours !*

Malheureusement, ce questionnement, ces états d'âme sont souvent sans réponses. De plus, la plupart des spécialistes n'offrent pas l'information servant à joindre un centre de réadaptation en déficience auditive ou notre association. Pourtant, partager avec des professionnels qui connaissent cette maladie et/ou à des personnes qui vivent avec cet ennui de santé n'amène pas de guérison, mais un salutaire soulagement de ne pas se sentir seul.e.

De plus, à cette impuissance, s'ajoute celle que nous ressentons auprès de nos proches qui ne comprennent pas ce que nous vivons. Si nous ne sommes pas en situation de vertige, rien n'est visible à l'oeil nu. Pourtant la peur nous tenaille, mais elle demeure invisible. Nos proches ne comprennent pas ce que nous vivons, bien qu'ils aimeraient nous aider.

De là, l'importance de la présence d'une personne qui vous est significative serait opportune lors de vos rendez-vous. Celle-ci pourrait « entendre » cette rencontre, poser des questions, puis vous soutenir.

À notre association, nous voulons travailler de pair avec tous ceux qui sont là pour vous accompagner (spécialistes, personnes significatives...).

De plus, partager, parler, c'est magique ! Vous n'êtes pas seul.e ! Entrez en contact avec nous:

info@apda.ca
418-623-5080

Rééducation vestibulaire et maladie de Ménière

PAR NATHALIE SAVARD, PHYSIOTHÉRAPEUTE

Décrite pour la première fois en 1861 par Prosper Menière, cette affection se définit par un ensemble bien connu de 4 symptômes : crises récurrentes de vertige (durée de 20 minutes à 12 heures), acouphènes, baisse d'audition et sensation de plénitude dans l'oreille. Les crises peuvent être accompagnées de nausées, de vomissements et d'un manque d'équilibre.

Le diagnostic de cette maladie se fait à partir de l'histoire et de l'évolution des symptômes. Différents examens peuvent également contribuer à préciser la sévérité de l'atteinte. Au Québec, on utilise principalement :

- des test d'audition : une baisse d'audition observée dans les basses fréquences est le reflet d'une atteinte de la cochlée ;
- la vidéonystagmographie (VNG) : ce test qui consiste à irriguer l'oreille à l'aide d'eau permet d'évaluer la fonction vestibulaire, qui est responsable de l'équilibre et des vertiges ;
- l'imagerie par résonnance magnétique (IRM) : qui permet de visualiser une distension du labyrinthe communément appelé hydrops.

Parfois, les examens ne seront pas suffisamment sensibles pour détecter les déficits et seront qualifiés de « normaux » même si la personne présente l'ensemble des symptômes. On parlera alors d'une maladie de Ménière probable.

Encore aujourd'hui, malgré les avancées technologiques et une meilleure compréhension de la maladie, il demeure difficile d'identifier les causes précises de cette affection.

C'est pourquoi plusieurs hypothèses énoncées font l'objet d'études : vasculaire, immunitaire, inflammatoire, dérèglement métabolique, prédisposition génétique, etc.

L'évolution de la maladie est très variable, imprévisible et peut être associée à d'autres problèmes de santé, tels les migraines, l'apnée du sommeil, le VPPB (vertige positionnel), l'hypertension, le diabète, etc. C'est donc principalement la fréquence des crises, l'intensité des symptômes et la présence de d'autres affections associées qui guideront le médecin quant aux modalités à utiliser afin d'aider à contenir la maladie : médication, injection dans l'oreille et, plus rarement, la chirurgie. Après les crises, l'équilibre, la stabilité et une difficulté à faire le focus lors des mouvements de la tête peuvent demeurer.

La rééducation vestibulaire en physiothérapie se veut alors fortement indiquée. Par le biais d'un programme d'exercices personnalisé, elle vise à diminuer le risque de chute, à retrouver les capacités perdues qui ont des impacts négatifs sur la vie au quotidien et surtout à retrouver le plaisir de bouger.

Les employées et les membres du conseil d'administration de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition vous souhaitent un joyeux temps des fêtes et surtout, santé et bonheur.

Pour la période des fêtes, nous vous invitons à faire un don pour La Maison de l'audition. Lorsque vous effectuez un don de plus de 25 $, vous recevrez un thermos à café réutilisable à l'effigie de votre association. De plus, vous serez fièrement affiché sur notre arbre à dons dans nos locaux.

N'oubliez pas que nos bureaux seront fermés
du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement.

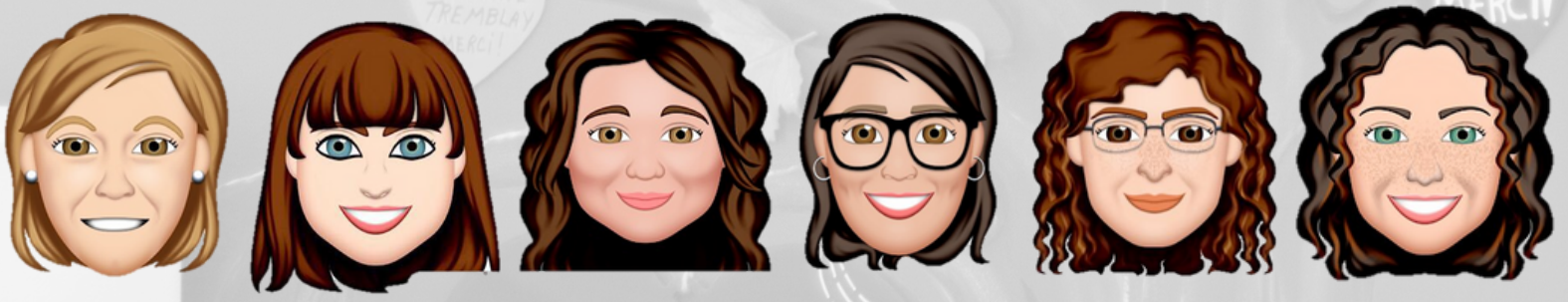

Montant du don : _____

Reçu de charité ? **Oui ou Non**

La Maison de l'audition vous remercie

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____ Date d'anniversaire : _____

Vous pouvez payer par PayPal sur le site Internet www.apda.ca, en argent comptant ou par chèque à l'attention de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition.
L'adresse postale est : 7755, 1re Avenue, Québec, QC G1H 2Y1

Inscrivez un parent ou un ami

Formulaire d'adhésion 2020

Afin d'être reconnus comme membres de l'APDA, tous les membres doivent payer leur cotisation annuelle.

Être membre de l'association vous permet de participer à l'ensemble des activités et des projets, de recevoir trois fois par année la version papier du magazine *Se Comprendre*, d'obtenir mensuellement l'infolettre et surtout de **faire partie d'une communauté vivante autour de la surdité.**

En devenant membre, vous consentez à respecter le **code d'éthique et la politique de harcèlement** en vigueur à l'APDA. Les documents sont disponibles sur demande à l'association.

Catégorie de membres

Actif : 25$** ☐ **Étudiants / Faible revenu : 10$ ☐

Informations personnelles:

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____ Date d'anniversaire : _____

Vous pouvez payer par PayPal sur le site Internet www.apda.ca, en argent comptant ou par chèque à l'attention de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition. L'adresse postale est : 7755, 1re Avenue, Québec, QC G1H 2Y1

Je consens à ce que le mois de mon anniversaire soit divulgué dans l'infolettre afin de participer au tirage mensuel d'un cadeau d'anniversaire : Oui ☐ Non ☐

J'autorise la diffusion d'images ou de vidéos de ma personne dans le contexte de l'APDA, sur le site Web de l'APDA et sur d'autres sites officiels ainsi qu'à des fins médiatiques, y compris lors de présentations promotionnelles et de campagnes de publicité. Oui ☐ Non ☐

Je consens à ce qu'une employée de l'APDA planifie une rencontre avec moi afin de connaître mes besoins et mes attentes envers l'association :
Oui ☐ Non ☐

Si oui, de quelle façon ?
☐ À mon domicile (ville de Québec seulement)
☐ Aux bureaux de l'APDA
☐ Par téléphone

Je suis inscrit.e au système d'historiques d'endroits du centre 911 : Oui ☐ Non ☐
(Pour plus de détails, contactez-nous.)

Je soussigné.e m'engage à me conformer au code d'éthique de l'APDA, à sa politique en matière de harcèlement et à respecter ses valeurs.

_____ _____
Signature Date

Merci à Oticon, notre partenaire principal pour le 35e anniversaire de l'APDA !

oticon MEDICAL

Chaque son a de l'importance

La qualité sonore, tant appréciée par nos porteurs d'aides auditives, disponible dans nos systèmes d'implants cochléaire et à ancrage osseux

Compagnie détenue à plus de 60% par la fondation Oticon dont le mandat est l'innovation pour les utilisateurs présents et futurs

100 ans de conception de solution auditives innovantes et fiables